

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite du Collège d'Alma

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Jean Lefebvre
Directeur général
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège d'Alma de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces, dans le cadre de la session d'accueil, la concertation des différents acteurs sur l'application des mesures d'aide à la réussite et la formation de petits groupes-classes afin de conscientiser les élèves au regard de leur formation.

La Commission se prononcera sur l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle vous remercie de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Pauline Jean, agente de recherche